

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Département  
des  
Alpes-Maritimes

**COMMUNE DE LA PENNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 9  
Présents : 8  
Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0

**Séance du : 14 décembre 2019**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice BRIANDET, maire.

**OBJET**

**Acquisition propriété  
ROMAN.**

**Étaient présents** : VIGNAL Marc pouvoir donné à BRIANDET Patrice, DAUMAS André, GIROD Claudine, GEVRESSE Valérie pouvoir donné à GIROD Claudine, ORSINI André, PEYRON-RICHTER Valérie, LANFRANCHI Valérie.

**Absent** : CORNILLET Roger.

**Secrétaire de séance** : PEYRON-RICHTER Valérie

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le notaire chargé de la vente de la propriété de M. Claude ROMAN, par courrier du 23 octobre 2019, avait indiqué à Monsieur le Maire que l'avis du service des domaines joint à notre demande datant de cinq ans devait être réactualisé et que la délibération du conseil municipal en date du 13 avril 2019 devait être revue de façon que les frais de viabilisation du bien fasse partie intégrante du prix proposé par la commune.

Par courrier du 3 décembre 2019, la Direction Générales des Finances Publiques, et plus particulièrement sa Brigade des Évaluations Domaniales, a indiqué : "le prix négocié par la commune à 34000€ peut être accepté."

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'acquisition de la propriété de M. Claude ROMAN, située au village et cadastrée parcelles C68 et C69 au prix global de 34000€ (trente quatre mille euros), et sollicite de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes le visa de la présente délibération.

**Date de convocation :**

10 décembre 2019

**Date d'affichage :**

10 décembre 2019

Le Maire

  
Patrice BRIANDET

